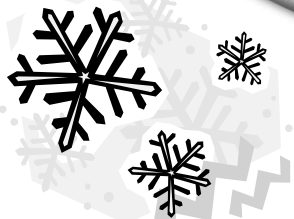


Couleur à la une

N°14
Novembre 2010



Les saisons se succèdent, les travaux se réalisent et les projets se concrétisent. Bonne fin d'année et joyeuses fêtes. A l'année prochaine...

Un nouveau Conseil Municipal de jeunes

Lors de la séance du Conseil Municipal du 20 septembre dernier, les élus ont officialisé la volonté de constituer un Conseil Municipal de jeunes.

Cette assemblée qui est composée de jeunes âgés de 9 à 13 ans (CM1 à la 4^{ème}) vient d'être constituée avec les élections qui se sont déroulées les 22 octobre et 4 novembre. Elle aura donc pour rôle de proposer des projets que nous étudierons avec beaucoup d'attention, d'amender les nôtres avec leur regard de jeunes.

Ce regard attentif de jeunes sur la commune sera un atout pour notre collectivité.

Information sur le relevé des compteurs d'eau

La campagne de relevés des compteurs d'eau 2010 se déroulera du **12 novembre au 19 novembre 2010**. Merci de faciliter l'accès à vos compteurs à la personne mandatée par Véolia pour le faire.

Quelques nouvelles sur l'avancement des travaux de l'avenue.

Depuis maintenant 4 mois, l'Avenue est en chantier de la Place Croix Perrine au cimetière de Javarzay et chacun a pu s'en apercevoir, à cause de la déviation mise en place et des dérangements inhérents.

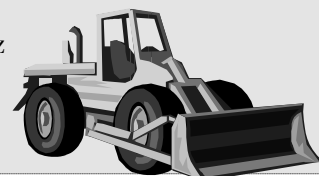
Tous les travaux en sous-sol (enfouissement des réseaux, création des bassins de rétention et tranchées filtrantes) sont maintenant terminés. Le profil de la nouvelle avenue prend forme avec la pose des bordures et la réalisation des trottoirs en béton désactivé et en « starmin ».

Le chantier a pris de l'avance et cette phase sera terminée à la fin de l'année.

Nous rappelons que la déviation mise en place s'adresse à tout le monde, à l'exception des riverains qui doivent pouvoir accéder à leur maison. Or, des gens n'ayant rien à faire dans l'avenue y viennent tout de même avec leur véhicule, n'hésitant pas à franchir des barrières, des bordures. Ils prennent des risques mais surtout endommagent certaines fois le travail effectué ; ce qui a un coût.

S'il vous plaît, respectez les entreprises qui travaillent. Respectez les riverains qui n'en peuvent plus à cause de la poussière.

Respectez la signalisation.



Bientôt le Téléthon

L'édition 2010 aura lieu le **4 décembre**. Comme les années passées, le départ du « cyclothon » est prévu à 8 heures du château de Javarzay. Une vente de brioches et de boissons chaudes auront lieu le matin sur le marché de Chef-Boutonne. L'après-midi, un concours de belote sera organisé au Centre Culturel et le soir, un dîner sera proposé (avec inscriptions) à la Ferme du Château.

Fin novembre, le programme du Téléthon vous renseignera sur les autres manifestations qui auront lieu sur le canton.

Tous les bénéfices de ce week-end seront reversés à l'Association Française contre la Myopathie.

Une nouvelle session de formation aux premiers gestes de secours

Pour ceux qui veulent connaître les gestes de premiers secours (PSC1), une session va avoir lieu les **20 et 21 décembre prochain**. Dispensée de 17h à 22h par un pompier habilité à la caserne de Chef-Boutonne, elle est ouverte à tout le monde. Le coût total est de **60 €** par personne.

Pour s'inscrire, merci de contacter le secrétariat de la Mairie (05 49 29 80 04). Attention, seules les 10 premières inscriptions seront acceptées pour cette formation.

RAPPEL

Depuis le mois de septembre, nous vous rappelons qu'une permanence CAF a lieu tous les mercredis matins de 9 à 12h, à la Mairie.

Bientôt l'inauguration de l'Espace Voltonia

Les travaux sont maintenant terminés et les différents utilisateurs ont pris leurs marques : les ADMR occupent une salle au premier étage. De même, des sections du Foyer Culturel (couture, peinture sur porcelaine, patchwork) disposent d'une salle mutualisée ; comme le TTCB (club de tennis de table) qui a également un bureau pour ses permanences et son employé. Enfin, le nouveau service communautaire (relais petite enfance) va prendre ses quartiers dans quelques jours au rez-de-chaussée. Cette salle sera aussi utilisée par l'association « les Petits Chabis ». Des salles pour des réunions ponctuelles sont disponibles pour les associations chef-boutonnaises et autres organisateurs.



Pour être plus proche du centre-ville, les permanences du conciliateur de justice auront lieu tous les premiers jeudis de chaque mois, à compter de décembre, dans ce même bâtiment, salle des lavoirs.

Enfin, l'inauguration de ce nouveau point central au cœur de notre commune aura lieu **samedi 18 décembre à 10h**, en présence notamment de nombreux élus, des utilisateurs, des associations. Tout le monde y est cordialement invité.

Résultat du concours des maisons fleuries

Le 22 octobre dernier a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries pour 2010 lors d'une cérémonie organisée au Théâtre de Verdure. La commission « Valorisation du patrimoine » tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce concours. Les onze gagnants, M. et Mme Renaud Jacky, M. et Mme Raveleau André, M. et Mme RIVET Jean, Mme Marché Micheline, M. et Mme Chataignon Roger, Mme Queron Raymonde, M. et Mme Micheau Gérard, M. et Mme Bernard Henri, M. et Mme Pain René, M. et Mme Linot Jean-Claude, et M. et Mme Legrand Jean-Pierre, se sont vu remettre différents lots et bons d'achats ainsi qu'un certificat communal attestant leur classement à ce concours. Encore une fois, merci et bravo à tous. N'hésitez pas à concourir en 2011 et à participer à l'embellissement et au fleurissement de notre cité.



QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30 au monument aux morts.
- Le Conseil Municipal et le CCAS ont validé le principe d'aider financièrement 3 jeunes à passer leur permis de conduire, en participant à une opération menée par l'Etat et la Mission Locale. En échange, chaque jeune devra travailler 70h pour des travaux d'intérêt collectif.
- Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été repérés sur la commune. Les pompiers n'interviennent plus pour les enlever. Les propriétaires des terrains où se trouvent ces nids doivent donc contacter des entreprises spécialisées afin de détruire les nids se trouvant sur leurs propres terrains. De plus, il convient de faire remonter l'information à la mairie, qui doit recenser les nids.

Et si on passait le code ?

En 2006, la municipalité avait organisé une soirée code, en partenariat avec « Virage », l'auto-école de Chef-Boutonne, à laquelle une quarantaine de personnes avait participé. Cette année, cette opération est renouvelée. La FCPE (association de parents d'élèves du collège F. Truffaut) et la municipalité se sont associées à Virage pour organiser cette soirée, le **samedi 20 novembre à 18h, au centre culturel.**

Axée sur la prévention, cette rencontre gratuite se veut être, avant tout ludique et sympathique. Tous les participants pourront également passer ou repasser, grandeur nature, leur code, dans les conditions d'examen.

Si vous souhaitez passer une agréable fin d'après midi, tout en vous informant sur le code de la route, nous vous donnons rendez-vous le 20 novembre.

L'agenda bimestriel

- 11 novembre** : Cérémonie commémorative - 10h30 - Monument aux morts
11 novembre : Loto - L'Espérance - Ferme du château
20 novembre : Soirée Code - Commune / FCPE - Centre culturel
20 novembre : Rétrospective en images des camps d'été - Marchavec - Salle des fêtes de Gournay
21 novembre : Assemblée générale - Marchavec
21 novembre : Séance de cinéma gratuite - Amicale des sapeurs pompiers - Centre Culturel
27 novembre : Don de sang (le matin) Centre Culturel
28 novembre : Loto - APEL Sacré-coeur - Ferme du château
3 décembre : Spectacle Meli-Mellois - Centre Culturel
4 décembre : Téléthon
4 décembre : visite patrimoine cantonal par l'office tourisme Pays Mellois (0549291510)
16 décembre : Fête de Noël - école Sacré-coeur - Centre Culturel
18 décembre : Inauguration Espace Voltonia - 10h.
18 décembre : Marché de Noël - 16h30 - Marchavec - Place Cail
19 décembre : Loto - L'Espérance - Ferme du château

Couleur à la une est distribué tous les deux mois par les élus référents et vous donne rendez-vous au mois de janvier.